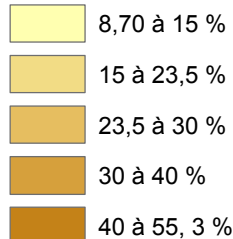


Poids de l'industrie dans l'emploi salarié privé en 2019 et activités spécifiques des zones d'emploi

Spécificités établies à partir d'un effectif minimum de 500 emplois, et d'un indice supérieur ou égal à 1,8 (à l'exception de quelques secteurs pour lesquels les seuils ont été légèrement diminués : industrie textile, industrie alimentaire, produits informatiques.....)

Poids de l'industrie dans l'emploi salarié total



moyenne régionale : 18,9 %
moyenne France : 16,2 %

Spécificités territoriales

- fabrication d'équipements électriques
- fabrication de machines et d'équipements
- fabrication de matériels de transport
- fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
- fabrication de produits en plastique, en caoutchouc
- industrie alimentaire
- C_5H_{10} industrie chimique et pharmaceutique
- autres industries manufacturières (réparation, installation)
- métallurgie, produits métalliques
- textiles, habillement
- travail du bois, papier, imprimeries
- autres industries (eau, électricité gestion des déchets.....)

